

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/791

Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'Association Lyon Sport Métropole pour l'organisation de la 34e édition du Trophée Charles Béraudier, les 10 et 11 janvier 2015

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 19 JANVIER 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 22 JANVIER 2015

---

**PRESIDENT :** M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU :** Mme HAJRI Mina

**PRESENTS :** M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEH, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :**

**ABSENTS NON EXCUSES :**

**2015/791 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON SPORT METROPOLE POUR L'ORGANISATION DE LA 34E EDITION DU TROPHEE CHARLES BERAUDIER, LES 10 ET 11 JANVIER 2015 (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 décembre 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Lyon Sport Métropole organise la 34<sup>e</sup> édition du Trophée Charles Béraudier les samedi 10 et dimanche 11 janvier 2015, au Boulodrome du Clos Galssem à Lyon (cours Général Giraud à Lyon 1<sup>er</sup>).

Evénement phare du sport boules, il s'agit de la seule rencontre internationale de boules lyonnaises organisée en France et qui réunit les meilleures équipes européennes masculines (Slovénie, Italie, Monaco...). 20 équipes seront présentes, soit au total 6 équipes internationales et 14 équipes nationales. Cette année, la Fédération a choisi de ne pas représenter en compétition des équipes féminines.

Ces épreuves ont permis aux joueurs d'acquérir des points pour leur classement international.

Les objectifs de l'association pour cette édition étaient :

- d'offrir aux personnels de la Communauté urbaine, de la Ville de Lyon, des collectivités territoriales et des organismes associés, un tournoi de qualité ;
- d'insister sur l'aspect physique de la discipline, qui nécessite un entraînement spécifique ;
- d'attirer un grand nombre de spectateurs de la région mais également de la France entière ;
- de promouvoir le sport boules et notamment la boule lyonnaise, qui fait partie du patrimoine sportif lyonnais.

L'organisation de cette manifestation a ainsi permis de contribuer à la promotion et au développement du sport boules à Lyon.

En 2014, l'Association Lyon Sport Métropole a perçu une subvention de 1 000 euros de la Ville de Lyon.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 31 300 €.

En raison de l'intérêt que présentait la manifestation, au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 1 000 euros à l'Association Lyon Sport Métropole.

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

**DELIBERE**

1. Une subvention de 1 000 euros est allouée à l'Association Lyon Sport Métropole (sise 33 cours Général Giraud à Lyon 1<sup>er</sup>) pour l'organisation de la 34<sup>e</sup> édition du Trophée Charles Béraudier, les 10 et 11 janvier 2015.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT